

DEDICATED



Etude sur l'investissement des professionnels dans les technologies d'énergie renouvelable

IBG3698



Juin 2017

Table des matières

Introduction : présentation de l'étude	4
1. Contexte et objectifs de l'étude	5
2. Méthodologie et échantillon	6
2.1. La population étudiée (population de référence)	6
2.2. Description de l'échantillon	7
Principaux résultats	9
1. Implication dans le développement durable / les énergies renouvelables	10
1.1. Confrontation aux problématiques d'énergies renouvelables	10
1.2. Niveau de préoccupation envers l'environnement	12
1.3. Aspects prioritaires au sein de l'entreprise	13
2. Les différentes technologies d'énergie renouvelable	14
2.1. Technologies envisagées et effectivement mises en œuvre	14
2.2. Les technologies et leurs utilisateurs-cibles	15
2.3. Comparaison des tendances à l'utilisation des technologies renouvelables	17
2.3.1. <i>Proportion que représentent les projets/bâtiments mettant en œuvre cette technologie</i>	17
2.3.2. <i>Tendance en termes de fréquence de mise en place de la technologie sur les 3 dernières années</i>	18
2.3.3. <i>Tendance en termes de fréquence de mise en place de la technologie dans les prochaines années</i>	19

Table des matières (suite)

3. L'évaluation des trois technologies renouvelables	20
3.1. Représentation graphique détaillée des motivations	21
3.2. Représentation graphique détaillée des freins	23
4. Conditions pour un recours plus fréquent à ces technologies	24
4.1. Parmi les incitants proposés (réponses assistées)	24
4.1.1. <i>Représentation graphique détaillée des incitants proposés</i>	26
4.2. Autres incitants cités spontanément	28
4.3. Besoin de soutien organisationnel	30
4.4. Quels besoins spécifiques ?	32
5. Les suggestions des professionnels	33
Synthèse	34
Conclusions et premières recommandations	35

Introduction : présentation de l'étude

1. Contexte et objectifs de l'étude

-  La Division « Énergie, Air, Climat et Bâtiments Durables » de Bruxelles Environnement s'attache - entre autres activités - à promouvoir le bâtiment durable en RBC.

-  Cette division de Bruxelles Environnement constate depuis bientôt 3 ans une forte baisse de l'intérêt des Bruxellois pour les énergies renouvelables, baisse d'intérêt qui se traduit notamment par une réduction considérable des installations de systèmes photovoltaïques, de pompes à chaleur et de chauffe-eaux solaires. Dans le même temps, l'octroi des primes aux énergies renouvelables ne progresse pour ainsi dire plus alors que leur potentiel de développement est très important. En bref, l'installation de technologies renouvelables en RBC est « en panne ».

-  Bruxelles Environnement envisage de mettre en place des mesures ciblées pour relancer l'intérêt des professionnels – et des particuliers – d'investir dans les énergies renouvelables. Dans cette perspective, Bruxelles Environnement a fait appel à Dedicated afin de réaliser une enquête auprès de professionnels du bâtiment actifs en RBC dans le but d'alimenter les réflexions sur la stratégie de communication à mettre en œuvre.

-  Les objectifs principaux de l'étude étaient les suivants :
 - mesurer la **connaissance** et les **perceptions** que les professionnels ont des différentes technologies renouvelables,
 - hiérarchiser les **freins et motivations** à investir dans ces technologies dans le cadre de leurs activités professionnelles



Fournir à Bruxelles Environnement les leviers d'action sur lesquels mettre l'accent en 2017 et au-delà pour relancer l'intérêt d'investir dans les énergies renouvelables

2. Méthodologies et échantillons

2.1. La population étudiée (population de référence)

La population de référence est constituée de différentes catégories de professionnels susceptibles de prescrire des technologies renouvelables pour des biens qu'ils gèrent :

- 1) les **promoteurs immobiliers**,
- 2) les **syndics d'immeubles**,
- 3) les **gérants d'associations de copropriétaires**,
- 4) les **gestionnaires de patrimoines immobiliers** (publics ou privés),
- 5) en entreprises, les **responsables de l'approvisionnement énergétique** du ou des bâtiments dont leur entreprise est propriétaire (directeurs techniques, responsables énergie, « facility managers », la patron dans des plus petites entreprises [dont les surfaces de toit consolidées (si plusieurs bâtiments) devons néanmoins être d'au moins 500 m²...]),

Ces différentes catégories de professionnels susmentionnées ont donc constitué l'univers de référence pour cette étude qui a été menée en RBC uniquement (des professionnels actifs en RBC pourraient être basés en dehors de la RBC mais il y a suffisamment de professionnels basés en RBC pour constituer des échantillons consistants sans les « diluer » par des professionnels dont les opinions pourraient être en partie influencées par des cadres incitatifs différents de celui de la RBC).

2. Méthodologies et échantillons

2.2. Description de l'échantillon

 En accord avec Bruxelles Environnement, 75 professionnels ont été interrogés dans le cadre de ce sondage qualitatif. Plus précisément :

- l'enquête a été réalisée **par téléphone ou en face-à-face**, selon la préférence du répondant,
- les répondants ont été recrutés dans les listes fournies par Bruxelles Environnement ainsi que dans les bases de données de Dedicated,
- pour participer à cette étude, les répondants devaient répondre aux critères suivants :
 - ✓ être professionnels du bâtiment dans une des catégories convenues au préalable avec Bruxelles Environnement,
 - ✓ être implanté et actif en Région Bruxelles-Capitale,
- le questionnaire a été élaboré par Dedicated et approuvé par Bruxelles Environnement,
- la durée d'administration de ces enquêtes téléphoniques fut d'environ **20-25 minutes**,
- les enquêtes ont été réalisées entre le 3 et le 21 juin 2017.

2. Méthodologies et échantillons

[2.2. Description de l'échantillon]

L'échantillon consulté se ventile comme suit :

Catégories de professionnels	Nombre d'enquêtes	Répartition	
1. Les promoteurs immobiliers	14	Résidentiel (7) Surfaces commerciales (3) Tertiaire/public (4)	
2. Les gestionnaires de parcs immobiliers	13	Petits ou moyens lots de biens (4) Copropriétés + importantes (4) Parcs immobiliers mixtes (3) Parc public/institutionnel (2)	
3. Les syndics d'immeubles	14	Immeubles < 10 appartements (4) Immeubles > 10 appartements (4) Plusieurs immeubles (6)	
4. Les présidents d'associations de copropriétaires	18	Petite ou moyenne copropriété (<20 appartements) (14) Grande copropriété (>20 appartements) (4)	
5. Les gestionnaires de bâtiments ou « facility manager »	16	1 seul bâtiment (3) Plusieurs bâtiments (9) Grand réseau de sites (4)	Tertiaire (3) Commercial (5) Institutionnel (7) Résidentiel (1)
TOTAL	N = 75		

Principaux résultats

1. Implication dans le développement durable / les énergies renouvelables

1.1. Confrontation aux problématiques d'énergies renouvelables

Quelle proportion des projets des professionnels du bâtiment mettent en œuvre une des technologies d'énergie renouvelable ? A cette question, on s'aperçoit que les situations sont très variées selon les groupes de professionnels consultés.

En moyenne, on constate que :

- pour **17%** des professionnels, la gestion des problématiques d'énergies renouvelables s'effectue en permanence,
- pour **8% (cumulé : 25%)** des professionnels, cette proportion dépasse les **80%**,
- pour **9% (cumulé : 34%)** des professionnels, cette proportion s'étend de **50 à 80%**,
- pour **11% (cumulé : 46%)**, cette proportion s'étend de **30 à 50%**,
- pour **20% (cumulé : 66%)**, cette proportion s'étend de **10 à 30%**,
- pour **23%** des professionnels, cette proportion n'atteint pas les **10%**.

1. Implication dans le développement durable / les énergies renouvelables

Mais qu'en est-il des catégories de professionnels concernées par ces deux situations extrêmes ?

Energies renouvelables présentes dans plus de 80% des projets

25% des professionnels, toute catégorie confondue, sont concernés par la mise en œuvre de projets couvrant des problématiques relatives aux énergies renouvelables dans plus de 80% des cas. Plus particulièrement :

- **40% des promoteurs immobiliers,**
- **50% des gestionnaires de parcs** y sont mêmes amenés de façon permanente → pour eux, la gestion de tels projets constitue un processus permanent.

Energies renouvelables présentes dans moins de 10% des projets

23% de professionnels, toute catégorie confondue, ne s'engagent que dans une **très faible proportion** (moins de 10%) de projets mettant en œuvre les technologies renouvelables. Plus particulièrement :

- plus de **la moitié** (environ 55%) des **présidents d'associations de copropriétaires,**
- **30% des syndic d'immeubles,**
- **25% des gestionnaires de bâtiments.**

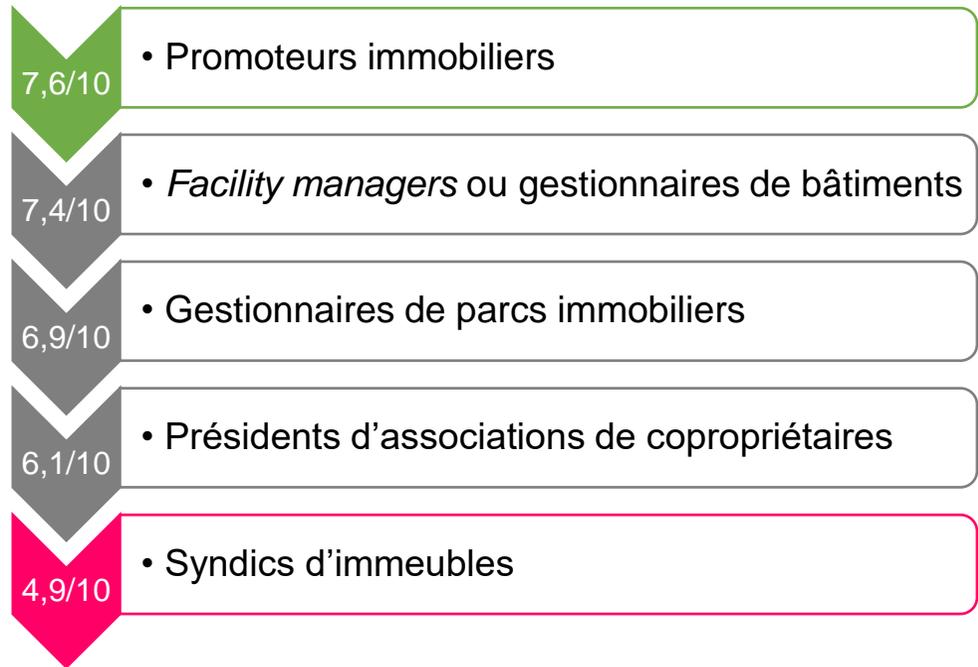
1. Implication dans le développement durable / les énergies renouvelables

1.2. Niveau de préoccupation envers l'environnement

Les différentes catégories de professionnels ont attribué des notes concernant le niveau de préoccupation de l'entreprise/l'organisation dont ils font partie envers l'environnement, en ce compris les énergies renouvelables, le développement durable, etc.

Moyenne = **6,7/10**

Voici le classement des moyennes obtenues pour chaque groupe :



1. Implication dans le développement durable / les énergies renouvelables

1.3. Aspects prioritaires au sein de l'entreprise

Lorsque l'ensemble des professionnels doit ordonner, par ordre d'importance, trois aspects qui se rapportent à la thématique de l'environnement :

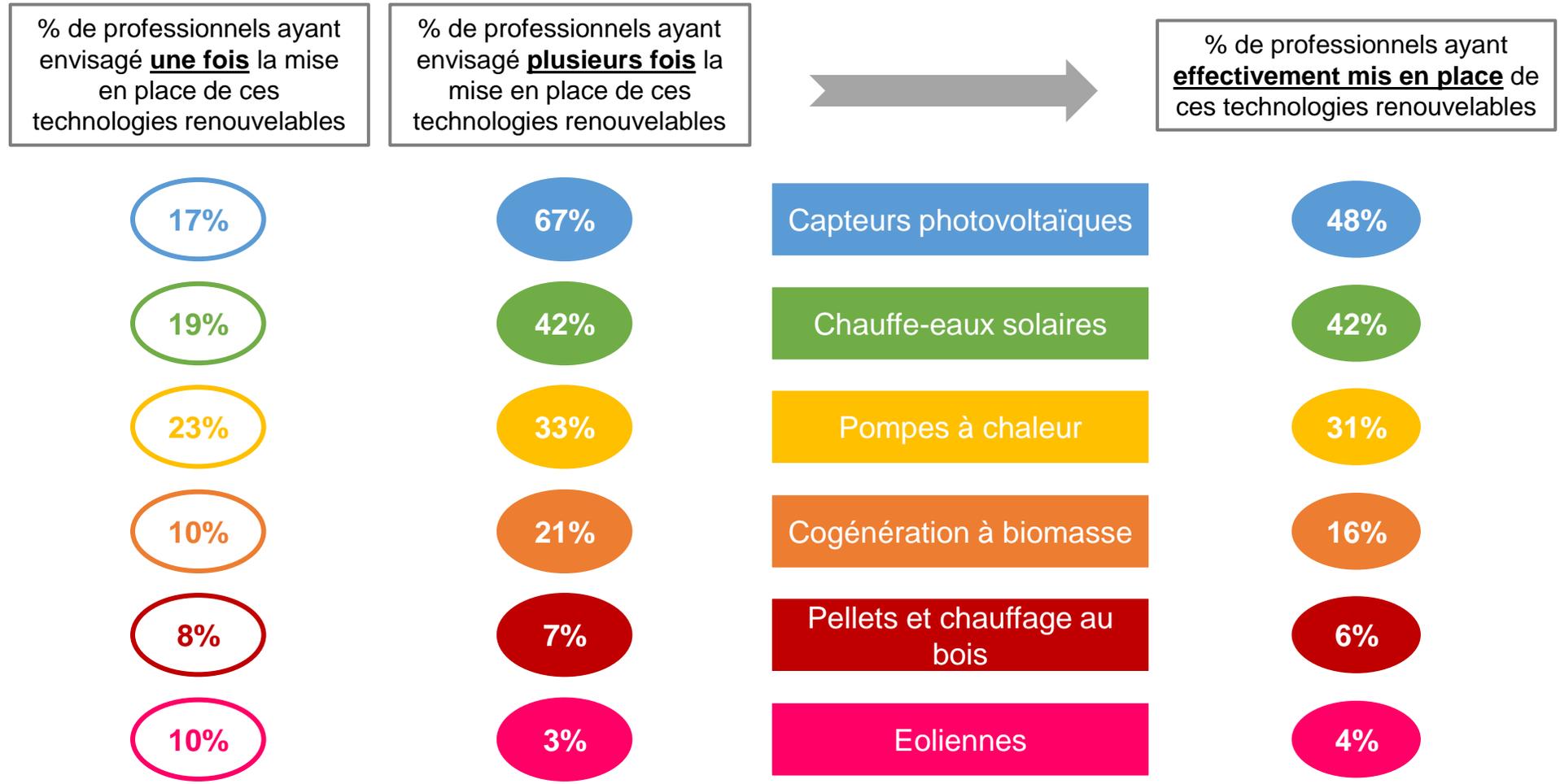
1. Ils placent prioritairement le critère « **enveloppe des bâtiments (performance énergétique)** » dans **71%** des cas. Il n'est pas étonnant de noter que la catégorie professionnelle qui accorde le plus d'attention (93%) à ce critère rassemble les promoteurs immobiliers.
2. En second, vient le critère des « **comportements écoresponsables** », c'est-à-dire la tendance du personnel d'une entreprise à adopter des comportements responsables dans l'exercice de leurs activités professionnelles.
3. Enfin, c'est aux aspects qui touchent aux « **énergies renouvelables** » que les professionnels accordent le moins d'importance.

L'ordre de priorité de ces deux derniers critères est inversé pour les **gestionnaires de parcs immobiliers** qui portent davantage d'intérêt aux énergies renouvelables que sur les comportements écoresponsables.

2. Les différentes technologies d'énergie renouvelable

Le but de cette section est d'analyser la tendance des professionnels à l'utilisation ou à la prescription des technologies d'énergie renouvelable dans le cadre de projets, constructions ou bâtiments qu'ils gèrent.

2.1. Technologies envisagées et effectivement mises en œuvre



2.2. Les technologies et leurs utilisateurs-cibles

Technologies	Promoteurs		Gestionnaires de parcs		Syndics		Présidents d'associations		Gestionnaires de bâtiments	
	Une fois	Plusieurs fois	Une fois	Plusieurs fois	Une fois	Plusieurs fois	Une fois	Plusieurs fois	Une fois	Plusieurs fois
Capteurs photovoltaïques	0%	100%	79%	21%	21%	43%	33%	54%	12%	59%
Chauffe-eaux solaires	20%	73%	21%	57%	21%	29%	27%	27%	6%	24%
Pompes à chaleur	33%	67%	50%	29%	21%	29%	7%	27%	6%	18%
Cogénération à biomasse	33%	27%	0%	36%	7%	7%	7%	13%	0%	18%
Pellets et chauffage à bois	20%	0%	14%	7%	7%	0%	0%	27%	0%	0%
Eoliennes	0%	0%	21%	7%	14%	0%	7%	7%	6%	0%
Sans réponse	0%		7%		0%		0%		35%	

2. Les différentes technologies d'énergie renouvelable

Capteurs photovoltaïques

- **Utilisateurs ++** : promoteurs immobiliers (100% l'ont envisagé plusieurs fois)
- **Utilisateurs - -** : syndics (36% ne l'ont jamais envisagé)

Chauffe-eaux solaires

- **Utilisateurs ++** : promoteurs immobiliers (93% l'ont envisagé au moins une fois)
- **Utilisateurs - -** : *facility managers* (29% ne l'ont jamais envisagé)

Pompes à chaleur

- **Utilisateurs ++** : promoteurs immobiliers (100% l'ont envisagé au moins une fois)
- **Utilisateurs - -** : *facility managers* (76% ne l'ont jamais envisagé)

Cogénération à biomasse

- **Utilisateurs ++** : promoteurs immobiliers (60% l'ont envisagé au moins une fois)
- **Utilisateurs - -** : syndics (86% ne l'ont jamais envisagé)

Pellets et chauffage au bois

- **Utilisateurs ++** : présidents d'association (27% l'ont envisagé au moins une fois)
- **Utilisateurs - -** : syndics (86% ne l'ont jamais envisagé)

Eoliennes

- **Utilisateurs ++** : gestionnaires de parcs (28% l'ont envisagé au moins une fois)
- **Utilisateurs - -** : promoteurs immobiliers (100% ne l'ont jamais envisagé)

CONSTAT : La catégorie de professionnels la plus encline au recours à ces technologies renouvelables sont, sans aucun doute, les promoteurs immobiliers. A l'inverse, les syndics et ensuite les gestionnaires de bâtiments (*facility managers*) sont moins favorables à l'application de ces technologies.

2.2. Comparaison des tendances à l'utilisation des trois technologies renouvelables

2.2.1. Proportion que représentent les projets/bâtiments mettant en œuvre cette technologie

	Capteurs photovoltaïques	Chauffe-eaux solaires	Pompes à chaleur
> 50%	<p>6% des professionnels</p> <p>Elle représente par contre + de 80% des projets pour 17% des présidents d'associations et 13% des promoteurs</p>	<p>16% des professionnels</p> <p>Elle représente par contre + de 80% des projets pour environ 25% des présidents d'association, 17% des promoteurs et 9% des gestionnaires de parcs</p>	<p>6% des professionnels</p> <p>Elle représente par contre + de 80% des projets pour 14% des syndics et 8% des promoteurs.</p>
30 à 50%	28% des professionnels	8% des professionnels	0%
10 à 30%	22% des professionnels	24% des professionnels	29% des professionnels
< 10%	38% des professionnels	49% des professionnels	58% des professionnels
Nb de répondants	50	37	31

2.2.2. Tendance en termes de fréquence de mise en place de la technologie sur les 3 dernières années

	Capteurs photovoltaïques	Chauffe-eaux solaires	Pompes à chaleur
	<p>La moitié estime que cette technologie est de plus en plus fréquente ;</p> <p>1/3 pense que cette technologie est aussi présente qu'avant ;</p> <p>1/5 pense qu'elle est de moins en moins fréquente.</p>	<p>Plus d'1/3 pense que cette technologie de plus en plus fréquente ;</p> <p>La moitié estime que cette technologie est aussi présente qu'avant ;</p> <p>les autres pensent qu'elle est de moins en moins fréquente ou ne savent pas répondre à cette question.</p>	<p>La moitié estime que cette technologie est de plus en plus fréquente ;</p> <p>1/3 pense que cette technologie est aussi fréquente qu'avant ;</p> <p>les autres pensent qu'elle est de moins en moins fréquente ou ne savent pas répondre à cette question.</p>
Nb de répondants	50	37	31

2.2.3. Tendance en termes de fréquence de mise en place de la technologie dans les prochaines années

	Capteurs photovoltaïques	Chauffe-eaux solaires	Pompes à chaleur
	La plupart des professionnels (63%) s'accorde pour dire que la tendance va s'accroître .	Dans une moindre mesure (56%), les professionnels pensent que cette tendance va s'accroître . 28% estiment que cette tendance va se stabiliser.	Une grande majorité de professionnels (75%) s'accordent pour dire que la tendance va s'accroître .
	<i>Sur cette question, ce sont les syndicats et les gestionnaires de bâtiments qui sont le plus partagés.</i>	<i>Alors que 70% des syndicats pensent que la tendance va s'accroître, 75% des présidents d'association croient qu'elle va se stabiliser. Les autres catégories de professionnels sont assez partagées sur cette question.</i>	<i>Alors que les présidents d'associations sont certains que la tendance va s'accroître (100%), les promoteurs et les gestionnaires de bâtiments sont beaucoup plus partagés sur cette question.</i>
Nb de répondants	50	37	31

N.B. Bien souvent, la **puissance d'installation des capteurs photovoltaïques** est une donnée **peu connue** par la majorité des professionnels (les présidents d'associations de copropriétaires semblent être ceux qui sont le moins au courant de cette donnée). De plus, cette donnée est généralement très variable selon le projet.

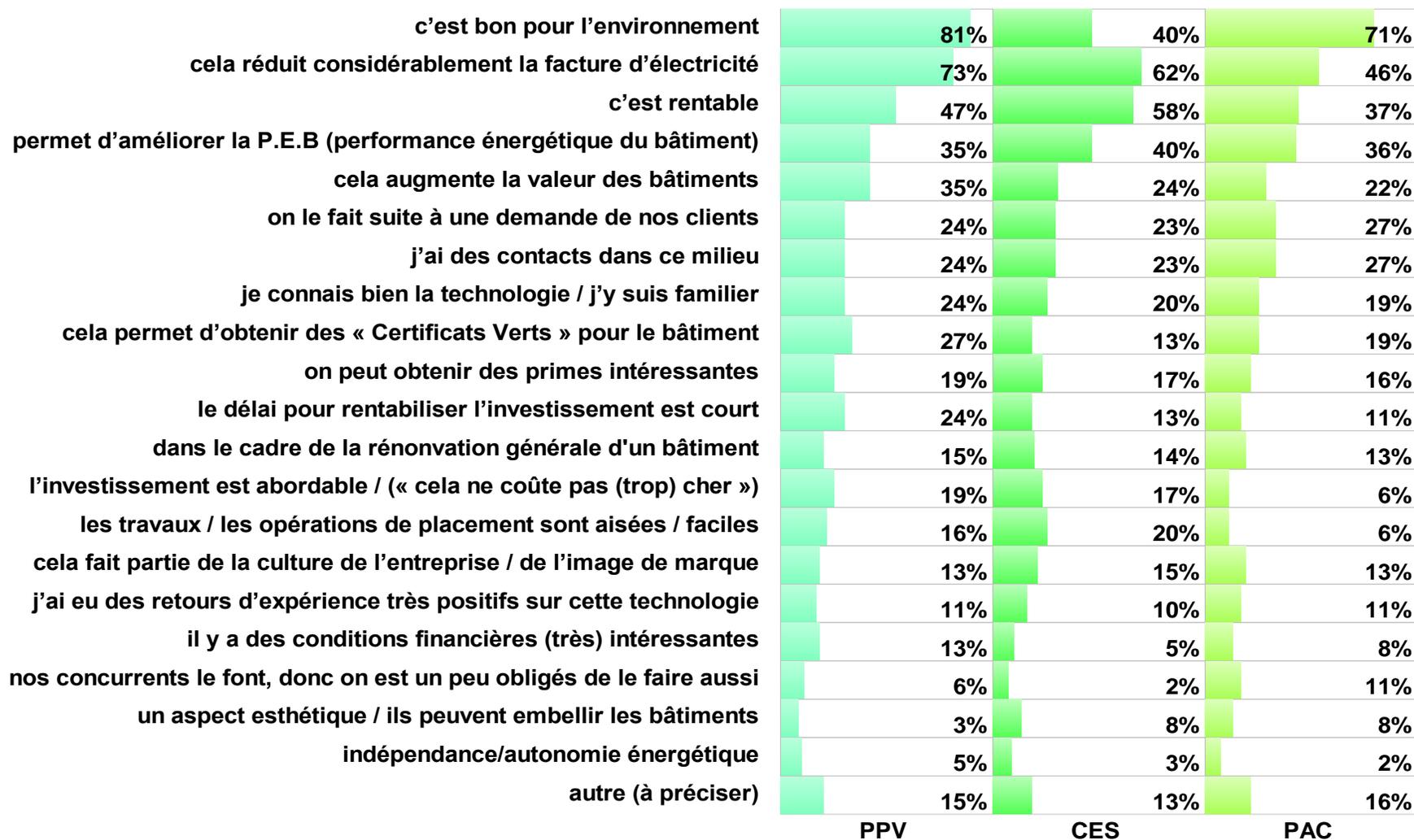
Le but de cette section est d'analyser les **freins et motivations** des professionnels du bâtiment à l'utilisation ou à la prescription des technologies d'énergie renouvelable que sont les panneaux photovoltaïques (PPV), les chauffe-eau solaires (CES) et enfin, les pompes à chaleur (PAC).

Motivations	Autres motivations évoquées <u>spontanément</u>
1. C'est bon pour l'environnement / une manière d'agir contre le changement climatique	• Dans le cadre de la rénovation générale d'un bâtiment
2. Cela réduit considérablement la facture d'électricité	• Permet l'indépendance / l'autonomie énergétique
3. C'est rentable	
4. Permet d'améliorer la P.E.B. (Performance Energétique du Bâtiment)	
5. Cela augmente la valeur des bâtiments	



Motivations principales :
 Respect de l'environnement
 Financière (réduction des coûts à long terme)

3.1. Représentation graphique détaillée des motivations



3. L'évaluation de chacune des trois technologies (PPV-CES-PAC)

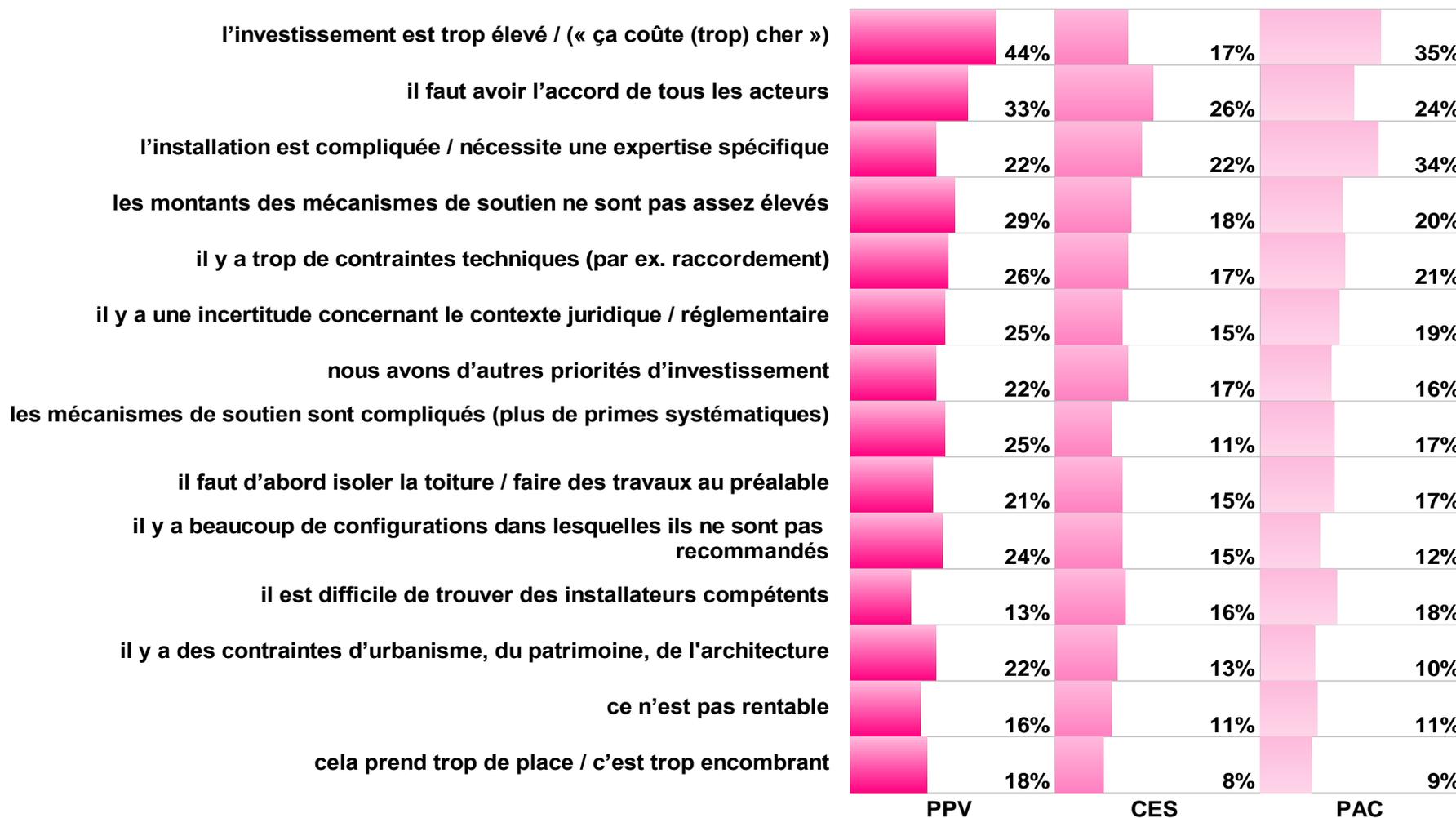
- Freins**
1. Il faut avoir l'accord de tous les acteurs (propriétaires/copropriétaires/syndicats)
 2. L'investissement est trop élevé (« l'installation coûte trop cher »)
 3. L'installation est compliquée / nécessite une expertise spécifique
 4. Les montants des mécanismes de soutien accordés ne sont pas assez élevés
 3. Il y a trop de contraintes techniques (par ex. raccordement)

- Autres freins évoqués spontanément**
- **PPV** : surface disponible insuffisante
 - **CES et PAC** : méconnaissance du grand public (manque d'informations) → efficacité ?
 - Retour sur investissement trop faible
 - Installation complexe et maintenance défaillante
 - Perte d'efficacité dans les logements résidentiels
 - Limite entre production et consommation : *quid* de la redistribution/revente du surplus d'énergie ?
 - Instabilité juridique et réglementaire → incertitude quant aux mécanismes de soutien (primes)
 - Surcharge administrative

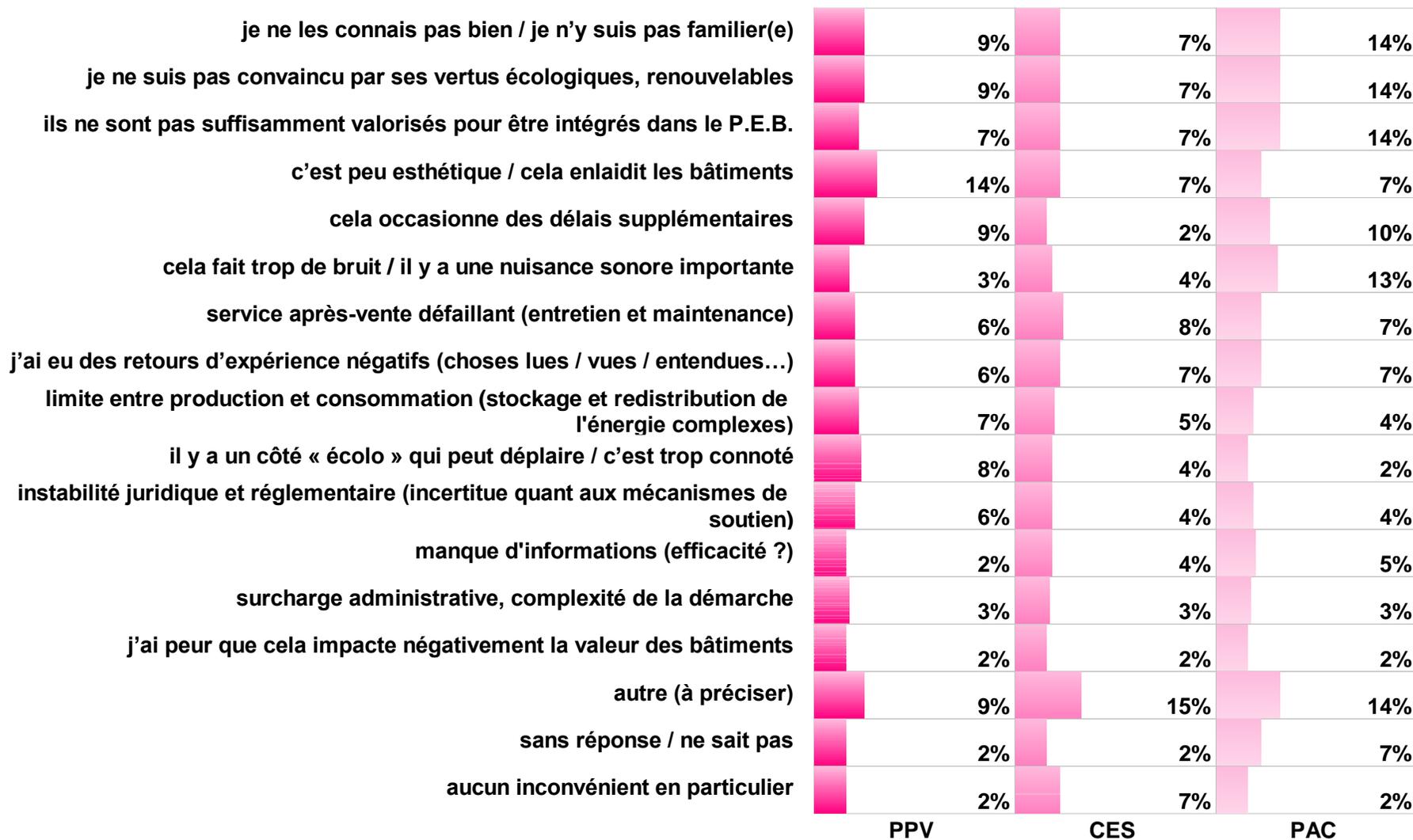


Obstacles principaux :
 Lourdeur de la démarche
 Coût et complexité de l'installation
 Incertitude quant à l'efficacité et la rentabilité de l'investissement

3.2. Représentation graphique détaillée des freins



3. L'évaluation de trois technologies renouvelables (PPV-CES-PAC)



Le but de cette section est d'analyser les **incitants** à la mise en place des technologies d'énergie renouvelable (PPV, CES, et PAC) dans le cadre des activités professionnelles.

4.1 Parmi les incitants proposés (réponses assistées)

<p>Panneaux photovoltaïques</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Que les montants des primes accordées soient plus élevés 2. Que cela soit plus rentable 3. Que l'investissement soit plus abordable (« que cela coûte moins cher ») 4. Qu'il y ait de nouveau des primes/des mécanismes de soutien intéressant(e)s 5. Que les démarches soient plus aisées / qu'il y ait un vrai service d'accompagnement, de guidage
<p>Chauffe-eaux solaires</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Que les montants des primes accordées soient plus élevés 2. Que cela soit plus rentable - Qu'il y ait de nouveau des primes/des mécanismes de soutien intéressant(e)s 3. Que les démarches soient plus aisées / qu'il y ait un vrai service d'accompagnement, de guidage 4. Que l'investissement soit plus abordable (« que cela coûte moins cher ») 5. Que les démarches administratives soient plus simples

4. Conditions pour un recours plus fréquent à ces technologies

Pompes à chaleur

1. **Que les montants des primes accordées soient plus élevés**
2. Que cela soit plus rentable
3. Que les démarches administratives soient plus simples
4. Que les démarches soient plus aisées / qu'il y ait un vrai service d'accompagnement, de guidage
5. Qu'il y ait de nouveau des primes/des mécanismes de soutien intéressant(e)

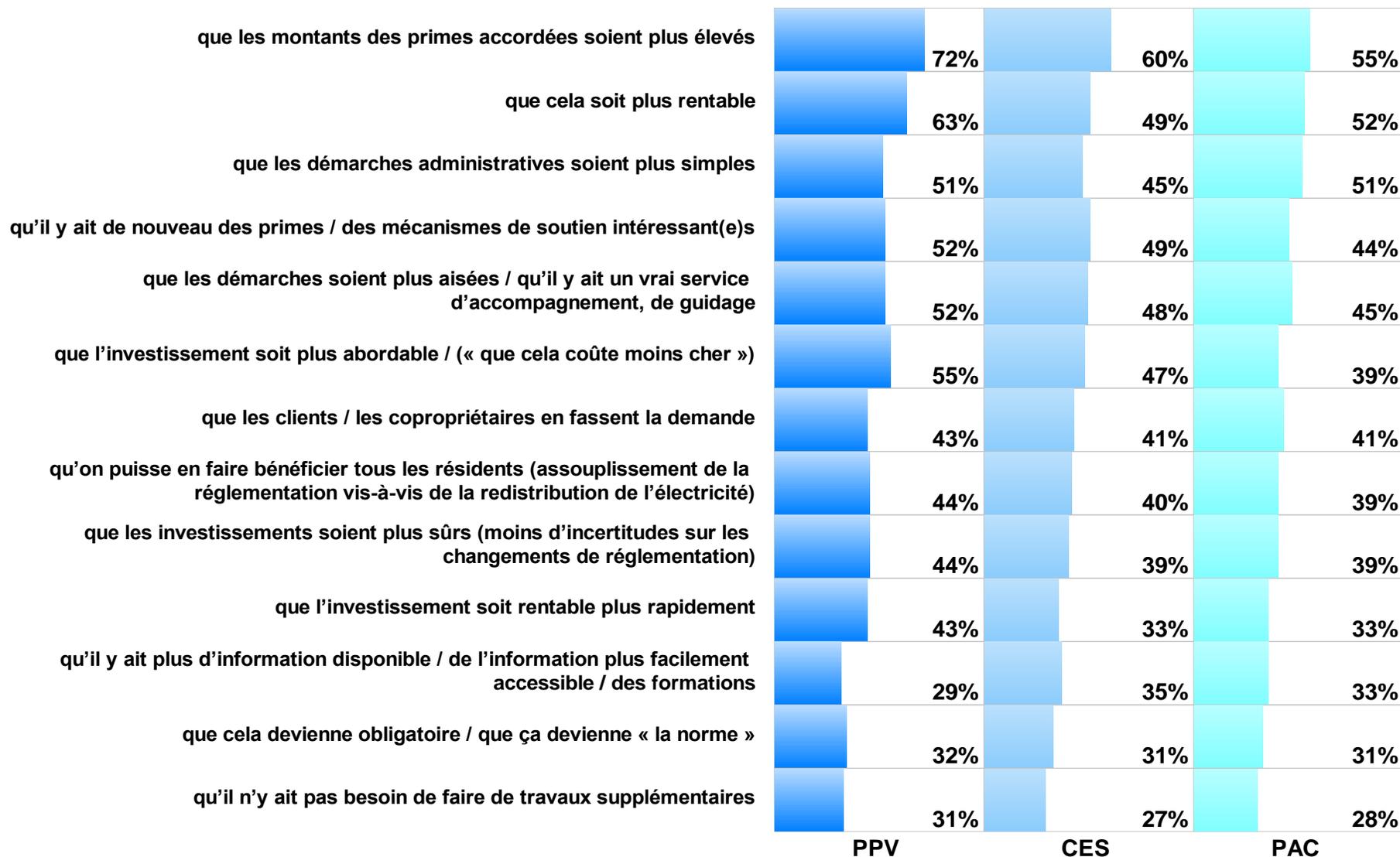
En bref :

**PPV
CES
PAC**

Les professionnels investiront dans ces technologies renouvelables si les **primes** octroyées sont intéressantes et que cet investissement puisse être **rentable**.

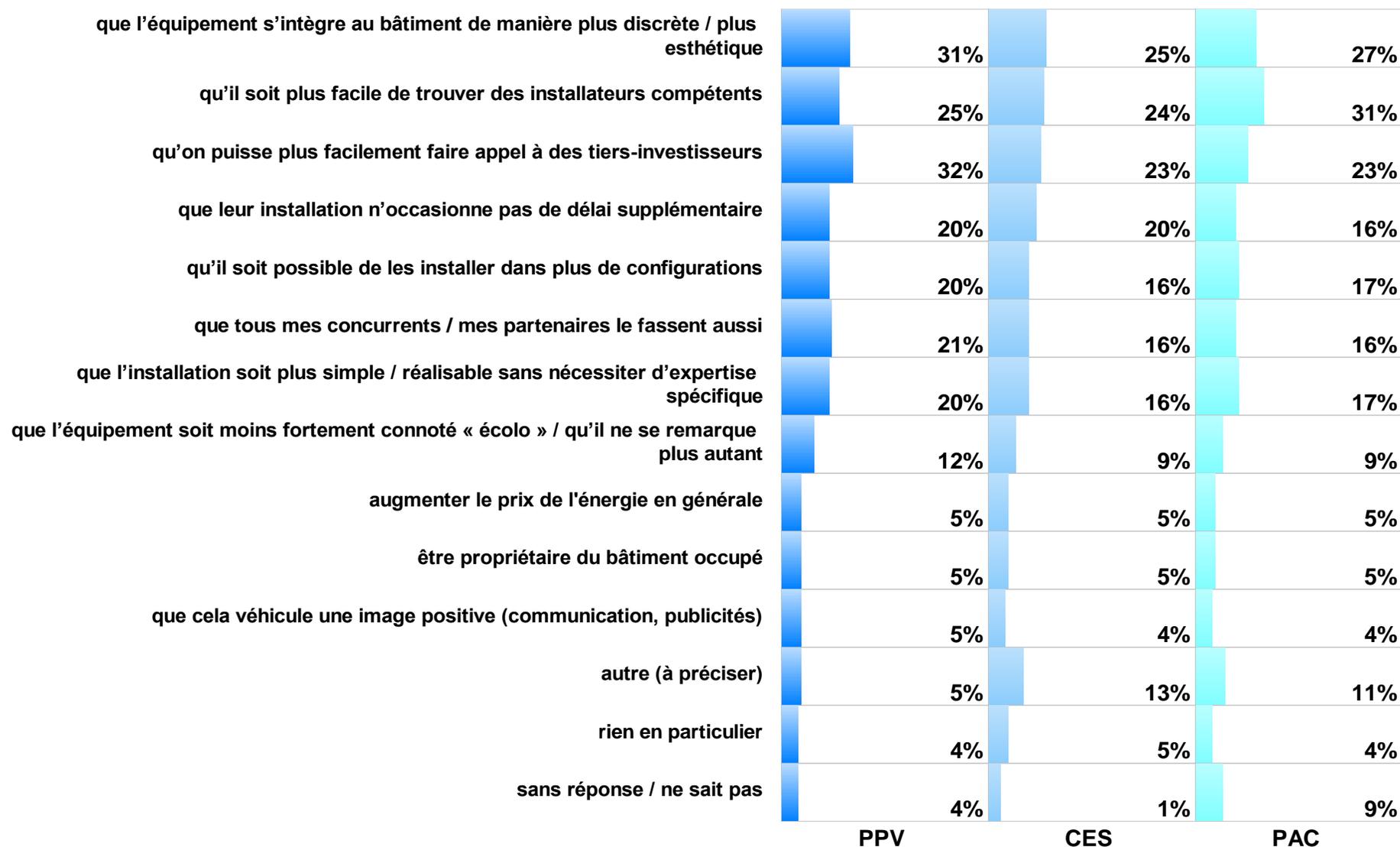
4. Conditions pour un recours plus fréquent à ces technologies

4.1.1. Représentation graphique détaillée des incitants proposés



4. Conditions pour un recours plus fréquent à ces technologies

[4.1.1. Représentation graphique détaillée des incitants proposés]



4.2 Autres incitants cités spontanément

Les dispositifs suggérés spontanément par l'ensemble des professionnels dans le but de les inciter à prescrire davantage à l'installation des technologies renouvelables se sont largement recoupés. 8 incitants centraux ont pu être dégagés :

- Octroyer davantage de **primes** à l'installation
- Bénéficier d'informations précises et de preuves quant à la rentabilité effective de ces technologies → **transparence**
- Assurer une **formation** de meilleure qualité aux installateurs / ouvriers pour qu'ils soient plus efficaces sur le terrain
- Garantir un **service d'entretien et de maintenance de qualité**



« Il faut rendre la rentabilité de l'investissement plus visible »



« J'ai l'impression d'assister à la phase expérimentale »

4. Conditions pour un recours plus fréquent à ces technologies

- Simplifier les **démarches administratives** et les rendre cohérentes
- Innover en matière de **stockage d'énergie** pour permettre une **rentabilité** plus élevée
- Clarifier le principe de dualité **propriétaire-locataire**
- Augmenter le **prix de l'énergie**

« L'administration doit être plus abordable et cohérente. Nous ne devrions pas avoir à faire à des normes qui diffèrent d'un point à l'autre. La région doit être un point de contact unique. »

« Ne plus être locataire mais propriétaire du bâtiment occupé. »

« Nous devrions payer plus cher les Kw »

« Si le prix de l'énergie en général augmente alors il y aura un intérêt accru pour les énergies renouvelables »

« La meilleure chose à faire, c'est augmenter le prix des énergies. Ce serait la solution la plus efficace pour influencer l'utilisation des énergies renouvelables »

4. Conditions pour un recours plus fréquent à ces technologies

4.3. Besoin de soutien organisationnel

Lorsqu'on s'interroge sur le besoin des professionnels en termes de formations et/ou d'accompagnement de la part d'organisations tierces dans leurs démarches en faveur des énergies renouvelables, on s'aperçoit que, **quelle que soit la catégorie professionnelle** étudiée, une majorité de **61%** s'estime satisfaite à l'heure actuelle et prétend n'avoir **aucun besoin en particulier**.



Cette affirmation concerne plus de la moitié des professionnels de chaque groupe :

- **67%** des **promoteurs immobiliers**
- **65%** des **gestionnaires de bâtiments** ou *facility managers*
- **64%** des **présidents d'associations de copropriétaires**
- 57% des **syndics d'immeubles**
- 53% des **gestionnaires de parcs immobiliers**

4. Conditions pour un recours plus fréquent à ces technologies

Cependant, **16%** de l'ensemble des professionnels se sont montrés **fortement favorables à l'acquisition de plus de ressources** en termes de formations et d'accompagnement.



Cette moyenne non négligeable concerne :

- **36%** des **syndics d'immeubles** se démarque en désirant bénéficier de davantage de ressources (+7% se contenteraient de quelques ressources en plus),
- 27% des **promoteurs immobiliers** (+7% se contenteraient de quelques ressources en plus),
- 14% des **gestionnaires de parcs immobiliers** (+7% se contenteraient de quelques ressources en plus),
- 7% des **présidents d'associations de copropriétaires** (+ 33% se contenteraient de quelques ressources en plus),
- 0% des **gestionnaires de bâtiments** ou *facility managers* (+ 18% se contenteraient de quelques ressources en plus).



4. Conditions pour un recours plus fréquent à ces technologies

4.4. Quels besoins spécifiques?

Classement des besoins (toutes catégories confondues)	% en moyenne	Promoteurs immobiliers	Gestionnaires de parcs	Syndicats	Présidents d'associations	Facility managers
1) Informations sur les financements, les primes	58%	★	☆	★	★	
2) Brochures, documentation	52%	★	☆	☆	☆	★
3) Informations sur la faisabilité technique	45%	☆	☆	☆	★	
4) Informations sur les techniques d'installations	42%	☆	☆	☆	☆	
5) Informations générales sur les technologies	42%	☆	☆	★		
6) Faciliter la mise en contact avec les professionnels	42%		★	☆	★	
7) Formations dispensées par des organismes agréés	39%		☆	☆		☆
Nb de répondants		7	6	8	6	4

★ + de 50% ☆ entre 30 et 50%

5. Les suggestions des professionnels

- Les **promoteurs immobiliers** revendiquent un éclaircissement pour ce qui à trait aux **subsidés**, notamment via un interlocuteur unique. Ils espèrent également qu'un système similaire aux **certificats verts** puisse être mis en œuvre pour les autres technologies d'énergie renouvelable.
- Les **gestionnaires de parcs** souhaiteraient un accompagnement des utilisateurs et une **diminution de la surcharge administrative** due aux législations trop complexes.
- Les **syndics d'immeubles** souhaiteraient la présence d'un **expert technique** lors de la mise en place du dispositif technologique. Ils suggèrent également d'atténuer la **fluctuation des décisions politiques** qui modifient souvent les conséquences d'options qui ont déjà été prises et entraînent, dès lors, un désengagement de toute décision future, notamment celles qui impliquent la responsabilité environnementale et écologique de chacun.
- Les **présidents d'association** mettent en évidence la nécessité de réformer les **lois de copropriété** pour qu'une installation commune de systèmes d'énergies renouvelables puisse être envisagée sur les immeubles résidentiels. Cette démarche viserait à ne plus uniquement avantager les logements individuels.
- Les **gestionnaires de bâtiment** et la plupart des autres intervenants s'accordent sur la nécessité d'augmenter la **communication** qui est établie autour des technologies renouvelables pour conscientiser le grand public et informer le marché demandeur. Selon eux, cela peut se réaliser au-delà des brochures et autres documentations en organisant notamment des séminaires ou encore des journées portes ouvertes. Ce type de dispositif permettrait de répondre à la demande des potentiels utilisateurs en leur fournissant des exemples d'actions concrètes en termes d'énergies renouvelables ainsi que des informations transparentes sur la performance des systèmes qui peuvent être mis en place (par ex. leur rentabilité).

Synthèse

6. Conclusions et premières recommandations

- Les professionnels du bâtiment sont généralement **assez impliqués dans le développement durable et les énergies renouvelables**.

En effet, pour 34% des professionnels, plus de la moitié des projets auxquels ils participent mettent en œuvre une des technologies renouvelables. 25% d'entre eux, plus particulièrement les promoteurs immobiliers et les gestionnaires de parcs, sont sensiblement concernés par les technologies renouvelables puisque celles-ci sont présentes dans plus de 80% de leurs projets.

Il reste tout de même à convaincre 23% des professionnels du bâtiment qui ne s'engagent que dans une très faible proportion (moins de 10%) de projets mettant en œuvre les technologies renouvelables. Les catégories de professionnels visées sont les présidents d'associations de copropriétaires, les syndics d'immeubles et les gestionnaires de bâtiments ou *facility managers*.

- Les entreprises/organisations dont les professionnels font partie se sont vues accorder un **niveau moyen de préoccupation envers l'environnement** (énergies renouvelables, développement durable, etc) équivalent à **6,7/10**. L'attribution d'une telle note reflète une sensibilité relativement importante à l'égard de cette problématique et soutient que les professionnels du bâtiment seraient favorables de contribuer aux développements des modes de production d'énergies renouvelables.
- Les professionnels du bâtiment attachent, pour la plupart (>70%), une importance prioritaire à **l'optimisation de la performance énergétique de l'enveloppe des bâtiments**, la qualité de cette enveloppe comptant parmi les indicateurs spécifiques que l'on retrouve sur le certificat PEB. 20% déclarent accorder davantage d'intérêt à la tendance du personnel d'une entreprise à adopter des comportements écoresponsables dans l'exercice de leurs activités professionnelles. Ils sont enfin seulement 7% à prioriser les aspects qui touchent aux énergies renouvelables.

Il semble donc plus important pour eux de réguler leur consommation énergétique plutôt que de recourir aux énergies renouvelables.

6. Conclusions et premières recommandations

- Les professionnels du secteur du bâtiment ont tout de même une **forte tendance à l'utilisation des technologies renouvelables** dans le cadre des projets, constructions ou bâtiments qu'ils gèrent.

En effet, ils sont près de 85% à avoir envisagé au moins une fois la mise en place de capteurs photovoltaïques, 60% à avoir envisagé au moins une fois la mise en place de chauffe-eaux solaires et 55% à avoir envisagé au moins une fois la mise en place de pompes à chaleur. La catégorie de professionnels la plus encline au recours à ces technologies renouvelables sont les promoteurs immobiliers.

La cogénération à biomasse, les pellets et le chauffage à bois ainsi que les éoliennes sont moins prescrites par les professionnels.

- Les **motivations principales** des professionnels à l'utilisation des technologies d'énergie renouvelable s'articulent autour du respect de l'environnement et de la rentabilité de l'investissement dans ces dispositifs. Ils déclarent aussi y avoir recours car cela permet d'améliorer la performance énergétique du bâtiment (P.E.B) ou d'augmenter la valeur des bâtiments.
- Les **principaux freins** évoqués par les professionnels sont axés sur la lourdeur de la démarche nécessaire à la mise en place de ces technologies renouvelables et la surcharge administrative qu'elle engendre, le coût et la complexité de l'installation et enfin l'incertitude générée par le manque de preuves quant à l'efficacité et la rentabilité de l'investissement ainsi que par l'instabilité juridique qui fragilisent les mécanismes de soutien.

6. Conclusions et premières recommandations

- Les **conditions pour un recours plus fréquent à ces technologies** sont : une augmentation des montants des primes accordées et une rentabilité de l'investissement.

Les professionnels attendent davantage de transparence par rapport à la communication qui est établie sur ces technologies renouvelables, notamment par le biais d'informations précises sur la rentabilité effective des technologies.

Ils espèrent pouvoir bénéficier de services de meilleure qualité, que ce soit au niveau de l'installation, de l'entretien ou de la maintenance.

Ils souhaitent également voir une simplification des démarches administratives.

- Une majorité des professionnels s'estime satisfaite à l'heure actuelle et prétend n'avoir **aucun besoin en particulier** en termes de formations et/ou d'accompagnement de la part d'organisations tierces dans leurs démarches en faveur des énergies renouvelables.

Cependant, une minorité, certes, a manifesté un besoin non négligeable d'informations sur les mécanismes de soutien en termes de primes et de financements ainsi que des brochures et de la documentation supplémentaire pour **conscientiser le grand public et informer davantage le marché demandeur**.

